



Face aux inquiétudes et aux attentes du pays, votre territoire en action !

La démocratie a parlé. Un nouveau Président est élu. Des attentes très fortes se sont exprimées. Il appartient désormais au Président de la République, au gouvernement et au futur Parlement de répondre à cette France qui est apparue profondément divisée et inquiète pour son avenir.

Notre pays se construit sur ce pacte républicain simple et fondamental : Liberté-Egalité-Fraternité. Mais le modèle s'effrite sous les coups de boutoir... d'une liberté que la pseudo-modernité fait rimer avec précarité... d'une inégalité territoriale où les territoires ruraux deviennent variable d'ajustement des métropoles... d'une fraternité qui tient par le fil d'une solidarité écrite par nos grands services publics, menacés par une austérité budgétaire que le nouveau Président de la République entend pour le moment poursuivre.

La proximité, l'action locale, la citoyenneté... Nos remparts. Face à cette situation de délitement, la gestion locale reste encore le moyen concret de montrer que l'action publique est bien à son service et au service du développement. Dans la Porte Océane du Limousin, avec l'ensemble des communes, nous portons ce même message : agir au service des habitants, des communes et du territoire.

Le budget 2017 : solidarité, projets de développement, sans hausse de la fiscalité. Nous tenons notre engagement : pas de hausse de fiscalité en 2017. Nous tenons notre engagement d'une solidarité renouvelée envers les communes. Nous tenons notre engagement pour le développement, avec la Cité du Cuir et déjà 80 emplois créés, avec la zone de Boisse pour la création d'activités, avec 1000 nouvelles lignes en haut-débit soit 3000 en 2 ans, avec la Maison de santé à Rochechouart, avec la base nautique à Saint-Victorien pour l'accès aux loisirs, avec plus de 500 000 euros d'investissement pour nos routes...

« (...) la POL se veut un espace de citoyenneté active ». Nos statuts le revendiquent : la participation du citoyen est fondamentale dans une gestion publique moderne. Dans ce journal, vous trouverez ainsi un questionnaire qui veut entendre votre avis sur le développement durable. Proposition vous est faite également, si vous le souhaitez, de vous impliquer dans la préparation de l'Agenda 21 intercommunal.

Oui, l'investissement public et la participation citoyenne sont les remparts pour montrer ce visage de la République que nous aimons, celle qui construit la Liberté, de l'Égalité et de la Fraternité

Joël Ratier

Directeur de la publication : Joël Ratier

Comité de rédaction : J. Ratier, J.M. Rougier, P. Allard, P. Lacroix, J. Duchambon, J.P. Granet, A. Dardilhac, R. Vouzeillaud, J.L. Allard, M. Nebout-Lacourarie, J. Bertrand, J. Rejasse, L. Soury, P. Chaleix, C. Ballay

Crédits photos : J. Detour / L. Carpentier / service communication POL

Maquette : Karbone14

Imprimerie : Rivet PE - Limoges

Dépôt Légal - 2ème trimestre 2017

Tous droits de reproduction, même partiels, sont interdits, sans l'accord préalable de la rédaction

N° ISSN 1761-6093

Contact : 1, Avenue Voltaire - BP 58 - 87200 Saint-Junien communication@pol-cdc.fr

2017 : un budget pour construire l'avenir du territoire

Le vote du budget est l'acte fondateur de toutes les collectivités. Les décisions prises ce jour-là décrivent l'orientation des actions publiques pour l'année, tout en posant les jalons pour les années suivantes. Pour la POL, c'est le 4 avril dernier que les élus communautaires ont voté un budget de près de 24,2 millions d'euros.



Un budget bâti avec responsabilité, dans un contexte difficile.

Le Président le rappelait dans sa prise de parole présentant les orientations budgétaires de 2017 : face à la baisse des dotations qui a encore affecté les collectivités, face au FPIC (Fond de Péréquation Intercommunal et Communal), qui confond territoire riche et territoire productif, et face à l'incertitude électorale avec des programmes de certains candidats qui annoncent encore des coupes dans les finances des collectivités locales, il a fallu bâtir un budget qui manie responsabilité et volonté. De juillet 2016 à mars 2017, les élus ont travaillé sur un scénario clair : pas de fiscalité supplémentaire, économie dans le fonctionnement, garantir une capacité d'investissement forte. Le cap était donné.

2017, près de 3 millions d'investissement, sans fiscalité supplémentaire

En 2016, la POL avait dû toucher au levier fiscal pour compenser les ponctions et les baisses de dotation de la part de l'Etat. Conscient de l'effort demandé aux habitants, le budget 2017 a été voté sans hausse de fiscalité, tout en maintenant un investissement important dans des projets nouveaux, pour près de 3 millions d'euros dans le budget principal et de plus de 1,5 million dans les budgets annexes.

Première priorité, c'est le développement économique et donc l'emploi sur le territoire. 1,3 million d'euros est engagé pour la première phase des travaux concernant

l'extension de la Zone de Boisse, au bord de la RN 141, dont les travaux ont débuté en janvier. Les premières parcelles seront livrées en 2019. Autre projet moteur du territoire, c'est la Cité du Cuir de Saint-Junien : avec le lancement officiel des travaux le 7 mars dernier (voir p.5), 1,15 million sera engagé cette année pour la partie muséale de la Cité du Cuir, le site de production Hermès permettant déjà la création de 80 emplois. Le bien-vivre est l'autre priorité, avec des investissements majeurs pour la qualité de nos routes ; la mise en valeur du site de la Météorite ; la base de loisirs intercommunale à Saint-Victorien qui rentre dans la dernière phase préparatoire. 2 autres projets d'importance ne requièrent que peu d'investissement directement. La Maison de Santé à Rochechouart, dont le projet vient de recevoir le feu vert fondamental de l'Agence

Régionale de Santé, sera prise en charge par un opérateur privé. Le plan « Haut-Débit pour tous en 2020 » signifie le lancement d'une étude en 2017, afin de préparer les travaux nécessaires pour connecter les 1500 lignes pour lesquelles nous voulons agir.



2017, « une nouvelle ère de la solidarité intercommunale s'engage »

Dans les gènes de la POL, il y a la solidarité intercommunale envers les communes. Plus de 350 000 euros seront ainsi directement versés aux communes. Ce pacte financier est le premier étage de la fusée « solidarité », fruit de l'histoire intercommunale et sanctuarisé par la fusion. Mais pour donner plus de force au potentiel de ce territoire, les élus ont

« je préfère que cet argent bénéficie à la POL et à nos habitants qu'à des entreprises du CAC 40 »
J. Bertrand, Maire de Saillat

choisi volontairement de s'engager sur « une nouvelle ère de la solidarité » ainsi que l'a nommée Joël Ratier. D'une part, pour les équipements intercommunaux structurants (supérieurs à 1 million d'euros), les communes qui les accueilleront et qui en bénéficieront au premier chef participeront à hauteur de 10 %.

L'autre point fondamental est l'engagement volontaire de Saillat/Vienne. Grâce au tissu industriel présent sur la commune, et voulant que les retombées financières bénéficient d'abord au développement du territoire, le Maire de Saillat a proposé à son conseil municipal - qui l'a accepté - de verser une contribution volontaire importante dans le budget communautaire. Jacques Bertrand, le Maire de Saillat, a vu d'ores et déjà l'Etat ponctionner son budget municipal et anticipe que dans l'avenir beaucoup plus sera capté.

En Conseil communautaire, il prend donc une position forte : « je préfère que cet argent bénéficie à la communauté de communes et à nos habitants qu'à des entreprises du CAC 40 qui profitent des dispositifs comme le CICE sans obligation de création d'emplois ».

4 projets fondamentaux pour construire l'avenir du territoire



Pour de nouvelles activités et de nouveaux emplois, la zone de Boisse



Pour le développement économique et le tourisme, la Cité du Cuir



Pour l'accès de tous à la santé, la Maison de Santé à Rochechouart



Pour l'accès de tous aux loisirs, la base pleine nature à Saint-Victorien



Interview de... Jean Marie Rougier, Vice-Président en charge des finances

Avec vous : Le budget a été voté fin mars. Quelles sont les nouvelles orientations budgétaires ?

Jean-Marie Rougier : Comme l'année précédente, nous avons un budget assez complexe à mettre en place, et cela un peu toujours pour les mêmes raisons : des recettes qui ont plutôt tendance à baisser, la complexité des dotations de l'Etat ou encore la suppression de la taxe professionnelle, qui date certes depuis longtemps, mais qui a imputé les budgets des communautés de communes. Donc, des recettes difficiles, des dépenses de fonctionnement que nous tentons de maîtriser autant que possible sachant qu'il est difficile de rogner constamment sur les charges courantes, sur les charges de personnel etc. Avec tout cela, il n'est pas évident d'avoir une épargne suffisante par rapport à tous les

projets. Pourtant, notre épargne est ce qui constitue notre capacité d'investir. A l'image de la Cité du cuir, nous avons des investissements lourds sur notre territoire. Alors en résumé, notre situation financière est fragile et elle nous demande beaucoup de vigilance. Cette année, nous n'avons pas voulu toucher à la fiscalité alors qu'on l'avait fait l'année précédente dans le cadre de l'harmonisation et qu'il y avait eu beaucoup de réactions dans la population (...). Si nous n'avions pas eu la proposition de Saillat, l'équilibre des budgets aurait été compliqué et on aurait peut-être eu besoin de fiscalité supplémentaire.

AV : Il n'y a pas d'augmentation de la fiscalité cette année alors que plusieurs projets coûteux sont portés par la POL. Où trouve-t-on l'argent ?

JMR : D'une part, la solidarité dont fait preuve Saillat est prépondérante. Ensuite, nous allons recourir à l'emprunt sur des bases convenables puisque la communauté de communes, qui n'a pas un endettement trop important, a donc une possibilité d'emprunter. Après nous verrons au fur et à mesure de l'exécution budgétaire et on adaptera notre emprunt, ce qui est aujourd'hui difficile de chiffrer. Mais pour répondre à votre

question, on va prendre sur l'emprunt, sur notre épargne bien sûr et sur l'appel aux subventions. Pour pouvoir investir, il faut obtenir des subventions de toutes origines, Etat, Europe, Département, Région...

AV : Pour les projets de plus d'un million d'euros, la commune qui accueille et bénéficie donc de l'équipement participe à travers un fonds de concours. Pouvez-vous nous en dire plus ?

JMR : En effet, une commune qui a un projet de plus d'un million d'euros sur son territoire, on lui demande d'apporter un fonds de concours. C'est une participation fixée par la commission des finances de la POL. Par exemple, le financement de la Cité du cuir, c'est la communauté de communes qui le mène mais la commune de Saint-Junien participera un petit peu.

AV : Comme vous le remarquez, la commune de Saillat a choisi de mettre davantage la main à la poche. J'imagine que le geste est apprécié ?

JMR : Oui, elle nous rend un sacré service car elle nous permet d'abord d'être à l'équilibre. C'est vraiment très important car le

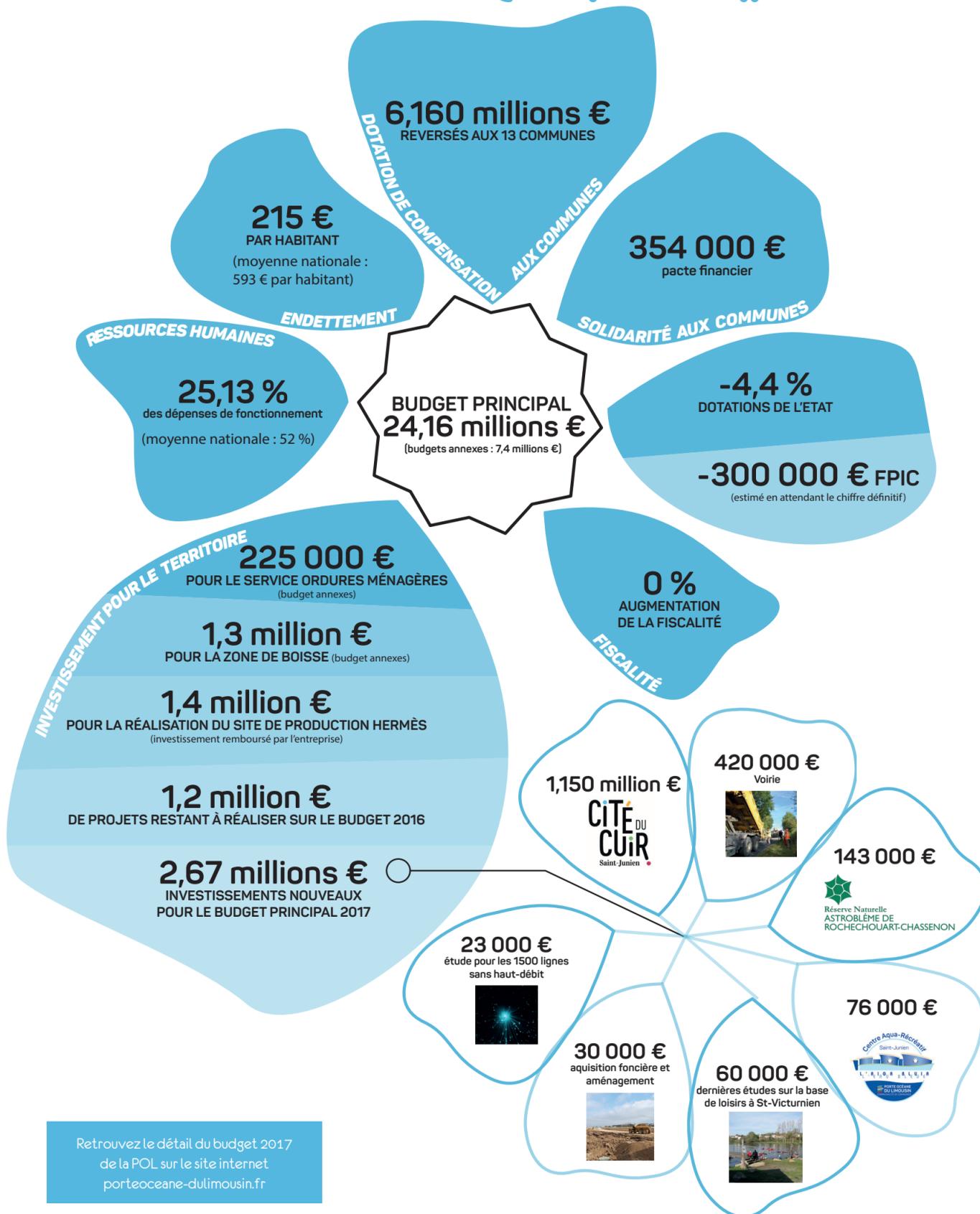
Président s'était engagé à ne pas revoir les taux d'imposition. Maintenant, est-ce qu'on pourra tenir jusqu'à la fin du mandat sans avoir une autre augmentation d'impôts, ça sera certainement compliqué.

AV : Sur le projet de la Cité du cuir, vous bénéficiez d'un appui important de la Région ? C'était nécessaire ?

JMR : C'est une lourde opération qu'on examinera très bientôt en commission des finances car il faut encore apporter des précisions. On a déjà beaucoup agi au niveau de la Région. Celle-ci a aidé dans le domaine de l'installation de l'entreprise (Hermès) sur le volet économique et elle va intervenir sur le volet touristique et patrimonial. Je crois que c'était l'objet de la visite du Président Rousset qui est venu début mars se rendre compte de l'importance du projet. Et je pense qu'on obtiendra son soutien. Mais il faut aussi absolument qu'on ait recours à toutes les aides : Région, Europe, Etat sachant que le Département a déjà calé les siennes. C'est un projet qui doit être soutenu par tous les financeurs habituels.

Le budget 2017

Quelques chiffres clés !



Retrouvez le détail du budget 2017 de la POL sur le site internet porteoceane-dulimousin.fr

La Cité du Cuir

le 7 mars, l'excellence s'est dévoilée

Le 7 mars, au Chemin du Goth, où se situe la future Cité du Cuir de Saint-Junien, les nombreux sourires qui se lisaient sur le visage des élus traduisaient la satisfaction de voir une ambition prendre enfin vie.



Alors que l'entreprise Hermès a récemment pris possession de son nouvel atelier de production de maroquinerie, le site nécessite encore d'importants travaux avant qu'il ne soit pleinement opérationnel. Le chantier a officiellement été lancé le 7 mars dernier, lors d'une cérémonie qui a vu la présence de nombreux élus. Un moment fort puisque c'était la toute première fois que le projet se dévoilait au public et à tous ses partenaires. Car si beaucoup reste à construire, la plaque dévoilée le jour de l'inauguration marque déjà symboliquement la naissance d'un atout pour tout le territoire. « Ce bâtiment sera le cœur de la Cité du cuir. Y seront célébrées la noblesse d'une matière, l'excellence des femmes et des hommes qui savent lui donner vie, les grandes maisons du luxe qui font confiance à nos artisans et une terre qui depuis des siècles trouve dans le cuir

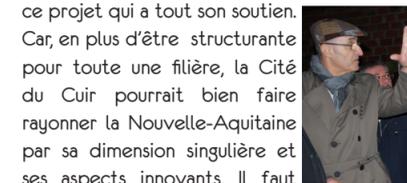
le cœur de sa fierté et de son progrès social peut-on lire sur la plaque.

Alain Rousset, Président de la Nouvelle-Aquitaine, semblait lui aussi ému lors de cette longue visite synonyme d'une belle aventure. Il en a d'ailleurs profité pour réitérer le soutien de la Région à cette filière jugée « prioritaire », signifiant vouloir aller encore « plus loin » en adressant de nombreux encouragements à ce projet qui a tout son soutien. Car, en plus d'être structurante pour toute une filière, la Cité du Cuir pourrait bien faire rayonner la Nouvelle-Aquitaine par sa dimension singulière et ses aspects innovants. Il faut

rappeler que ce projet de valorisation de toute une filière dépasse largement les frontières de Saint-Junien. Lors de son discours, le Président de la communauté de communes a d'ailleurs expliqué qu'avec ce projet, « la POL veut ici non

seulement rendre hommage à cet âge d'or qui fait encore aujourd'hui de Saint-Junien la capitale française du gant de peau, mais, elle veut offrir à toute la vallée du cuir qui s'étend de Nontron à Thiviers, de Montbron à Rochechouart, une figure de proue où s'expose cette excellence qui irrigue nos territoires ». Il a également salué les « artisans en activité ou à la retraite entrepreneurs, historiens, membres ou non du comité de pilotage qui suivent le projet, ils font que la Cité du Cuir de Saint-Junien appartient à tous les habitants de la POL, et leur appartiendra plus encore au fur et à mesure qu'il prendra forme et vie ».

Pour Pierre Allard, Vice-Président en charge du développement économique, ce qui n'est encore aujourd'hui qu'une « friche industrielle », sera demain le symbole d'« une filière locale toujours active et des entreprises tournées vers le haut de gamme et le luxe ». Alors, quand tout sera opérationnel, « les visiteurs de la Cité du Cuir ne doivent pas rentrer seulement dans un lieu de souvenir et ouvrier, mais et peut-être surtout dans un lieu de création, tourné vers la mise en synergie de tout un territoire » présume Pierre Allard.



La zone de Boisse, les travaux sont lancés

Afin de développer l'emploi et l'activité économique sur un vaste territoire, la POL investit près de 5,2 millions d'euros pour réaménager la zone de Boisse et devenir très vite un véritable « poumon » économique.

Située sur une position charnière à la frontière de deux départements, le long d'un axe très fréquenté qu'est la RN141, la zone de Boisse permettra d'accueillir plusieurs entreprises aux activités variées sur une superficie de 32 hectares. Elle s'ouvrira également sur la zone d'activités du Petit Boisse et servira à sécuriser zone urbaine du lycée professionnel Edouard-Vaillant et des habitations riveraines. En effet, pour desservir la zone, une voie sera aménagée depuis une nouvelle entrée créée juste après le pont de la RN141. Aussi, une attention particulière sera apportée au développement des transports dits « doux ». Des circuits piétons et des voies pour les cyclistes seront aménagés et raccordés aux cheminements piétons environnants. On peut s'attendre à des premières

commercialisations dès 2019. Une bonne nouvelle en terme d'emplois et de dynamisme pour un large bassin d'activités qui s'étend de l'ouest Limousin à la Charente. Quoi qu'il en soit, le chantier fait déjà profiter le tissu économique local en donnant du travail pour les trois prochaines années à plusieurs entreprises des environs.



Le 28 Février, les élus, les entreprises riveraines et les responsables du chantier, arpentent les travaux à Boisse

Signature du contrat de ruralité



Le 22 mars, était signé à la préfecture le contrat de ruralité entre la Porte Océane du Limousin, 4 communes du territoire, l'Etat et le Département. Ce document rassemble la plupart des investissements publics réalisés sur le territoire de la POL. Cela représente 20 millions d'euros sur quatre ans, au service de projets utiles au développement et aux habitants. Jean Duchambon, Vice-Président en charge de la stratégie territoriale, signait ce document avec ses collègues Maires du territoire.

AGENDA 21 *c'est à vous de parler*

« Faire notre part », telle est la devise de l'Agenda 21 intercommunal. La POL a fait le pari de consulter tous les foyers du territoire. Vous trouverez ainsi un questionnaire qui ne vous prendra que 10 petites minutes à remplir mais qui pourrait bien constituer un véritable pas en avant pour les années à venir.

Un stylo pour quelques cases à cocher,

10 minutes de votre journée, un peu de réflexion sur ses gestes du quotidien. Voilà simplement ce qu'il vous faut pour le questionnaire qui est dans votre journal. Surtout que ce geste simple pourrait s'avérer très utile. En effet, une fois votre avis et vos usages recueillis, les problématiques pourront mieux être identifiées. En complément des études techniques qui s'effectuent depuis plus d'un an, votre ressenti servira à imaginer par la suite des solutions et des actions concrètes, pensées par et pour les habitants.

Jean-Luc Allard, Vice-Président en charge des questions relatives au développement durable,

souligne l'importance de répondre à ce questionnaire : « C'est une vraie consultation citoyenne qui s'inscrit logiquement dans l'élaboration de notre

Agenda 21. Le but est de mettre les habitants au cœur du dispositif, qu'ils s'approprient cette démarche afin d'en devenir pleinement acteur ».

Sensibiliser, responsabiliser et susciter les idées et initiatives sont autant d'objectifs de cette consultation, qui viendra compléter l'expertise territoriale qui se déroule actuellement : « Cette consultation est la suite logique d'un travail remarquable engagé en septembre 2016, une véritable expertise sur le territoire que notre chargée de mission Aline Varinot mène en partenariat avec plusieurs experts et techniciens. Dès que

cette expertise sera totalement terminée et grâce aux résultats du questionnaire, nous inviterons tout citoyen qui voudra s'engager davantage au sein d'ateliers de concertation et de décision ».

Rêver, échanger, réaliser

Telle aurait pu être l'autre devise de l'Agenda 21. Mais il n'en a pas vraiment besoin. Il a surtout besoin de vous. Car cet Agenda est un vaste projet qui ne peut trouver son efficacité qu'avec l'implication de tous.

L'Agenda 21 ne doit pas être envisagé comme un recueil de mesures administratives mais bien comme un outil de travail entre habitants, élus et agents de la POL. C'est un dispositif

qui doit permettre d'élaborer ensemble une vraie politique environnementale de proximité. Si bien-sûr, la POL espère que de très nombreux habitants participent aux futurs ateliers, ce questionnaire amène à réfléchir sur ses propres gestes du quotidien pour commencer à agir, même à sa plus petite échelle. Grâce à ce questionnaire, vous agissez déjà. « Qui mieux que les habitants, qui connaissent bien leur territoire, peuvent s'approprier notre Agenda 21 intercommunal et dire voilà ce que nous pouvons faire », remarque Jean-Luc Allard. « Il faut impérativement laisser de la place aux rêves réalisables » conclut-il, convaincu qu'action citoyenne et travail collectif ne relèvent pas forcément de l'utopie.

Enfants d'aujourd'hui, arbres de demain :



Ce sont près de 350 enfants de la Porte Océane du Limousin qui ont pu participer à la plantation d'arbres dans le cadre de la Journée Internationale des forêts, instaurée par les Nations-Unis. Comme partout dans le monde, à la date du printemps, sont organisées chaque année des manifestations pour valoriser, protéger et célébrer les forêts.

Les écoles de Chaillac-sur-Vienne, Chéronnac, Javerdat, Saillat, Saint-Brice-sur-Vienne, Saint-Martin-de-Jussac et l'IME de Saint-Junien, avec le soutien de leurs élus, des services techniques des communes et de la communauté de communes, ont souhaité s'engager dans cette démarche de sensibilisation aux enjeux de préservation de la forêt et de protection de l'environnement. Participer à cette démarche était logique pour ces écoles du territoire, puisque les enjeux auxquels répond la plantation sont totalement cohérents avec les finalités de l'Agenda 21 intercommunal.

A tout âge, un geste pour l'environnement.

Choissant parmi plusieurs essences d'arbres offerts par les Pépiniéristes Forestiers Français, les enfants ont ainsi pu mettre en terre des arbres et des fleurs sur des terrains mis à disposition par les communes et par la Communauté de Communes. Cette opération de sensibilisation, portée par le Parc Naturel Régional Périgord-Limousin, a été orchestrée sur le territoire par la Porte Océane du Limousin. La chargée de mission Agenda 21 intercommunal et la chargée de mission Forêt au PNR ont donc conjointement assuré, avec les enseignants, l'animation pédagogique autour de ces plantations d'arbres.

Des infos ? Des questions ?

Contactez la chargée de mission Agenda 21 : agenda21@pol-cdc.fr ou 05 55 02 76 60

A découvrir au Musée Paul Pellas : *Un sacré caillou, vieux de 2 milliards d'années*

Grâce à la relation toute particulière qu'elle entretient avec le Museum d'Histoire naturelle (MHN), l'association Pierre de Lune a fait une jolie prise. Une brèche d'impact lourde d'une tonne, vieille de 2 milliards d'années, s'expose désormais à la Maison de la Réserve de Rochechouart.



« La directrice de la collection des météorites du MHN m'a contacté et m'a dit qu'elle avait la possibilité de récupérer des brèches d'impact en Afrique du Sud dans le plus vieux cratère du monde » raconte Paul Rougier, Président de Pierre de Lune. L'astrolème de Vredefort est en effet un des plus vieux et des plus grands cratères de météorite connus sur Terre. Il mesure 300 kilomètres de diamètre ce qui correspond « à plus de 10 fois la taille du cratère d'impact de Rochechouart. S'il est aujourd'hui complètement érodé, quelques brèches d'impact ont subsisté. Et l'une d'entre elle réside désormais sur notre territoire ».

Une pièce rare

Avec un soutien rapide de la POL, l'association a pu récupérer ce « morceau d'une pierre quasiment unique qui est le fruit d'un impact de météorite celui qui a lieu à Rochechouart. Sauf que l'impact sud-africain a eu lieu il y a deux milliards d'années alors que chez nous c'est seulement 200 millions d'années. C'était vraiment une opportunité, d'autant que c'était la dernière chance de récupérer ce genre de pierre ». En effet, classé au patrimoine mondial de l'UNESCO en 2005, les opérations d'extraction minière sont désormais interdites sur le site de l'impact. Ce qui fait de l'Espace Météorite Paul Pellas l'un des derniers acquéreurs de ce beau spécimen.

Cette brèche « est quand même assez imposante puisque elle pèse près d'une tonne. Elle a été extraite à 120 kilomètres de Johannesburg puis transportée en camion jusqu'au Cap et en bateau jusqu'au Havre. Après plusieurs semaines, l'échantillon est arrivé à Paris et nous l'avons récupéré pour l'installer au musée de Rochechouart ». C'est ensuite avec le concours des services municipaux rochechouartais et techniques de la POL que la pierre a terminé son chemin sur un socle du musée : « Je tiens à les saluer car ils ont tous fait du très bon travail. C'est un objet très fragile alors pour le mettre sur son socle, ça a été une opération très délicate. Et là on a apprécié les compétences des techniciens de la POL ». En plus d'un support technique, la communauté de commune a également apporté une aide financière à l'association : « Je suis très heureux car quand on a sollicité la POL, on eu une réponse très rapide nous encourageant à faire cette acquisition en nous apportant une aide financière significative »



Le 15 mars, devant une assistance nombreuse de passionnés et d'experts internationaux, a été dévoilé une pièce exceptionnelle de notre histoire géologique par l'association Pierre de Lune. Elle est désormais visible et accessible à tous les habitants du territoire.

Véritable témoignage de l'Histoire,

cette brèche d'impact est l'illustration « d'un astéroïde qui frappe la Terre et qui transforme tout. Il fait exploser les roches, les fait fondre, les mélange etc. Et la caractéristique de cet objet est qu'on voit ces gros blocs qui ont l'air d'être englobés dans un magma qui s'est solidifié. Et c'est tout à fait ce qu'il s'est passé » explique Paul Rougier. De plus amples informations accompagnent cette brèche que vous retrouverez dorénavant aux heures d'ouverture de la Maison de la Météorite.

« Objectif Mars », une exposition pour comprendre la planète rouge

L'exposition intitulée « Objectif Mars » est visible pendant plusieurs mois dans la tour de l'Espace Météorite. Elle a été réalisée par le personnel de la Réserve Naturelle et présente les premiers résultats des recherches sur une planète qui nourrit bien des fantasmes : « Pour l'instant, les humains n'ont pas les connaissances nécessaires pour y accéder. Mais nous sommes déjà capables d'y envoyer des robots et d'y faire des prélèvements », renseigne Paul Rougier. Avec le temps, « nous allons trouver des éléments qui permettront de mener des investigations sur la création du système solaire et améliorer les connaissances sur l'univers » poursuit-il.

Cette exposition vous explique simplement ce que l'on sait à ce jour sur cette planète située à 76 millions de kilomètres de la Terre.

Maison de la Réserve - Espace Météorite Paul Pellas : 16 rue Jean Parvy, 87600 Rochechouart - 05 55 03 02 70

Marchés festifs : Un territoire de fêtes et de gourmandises

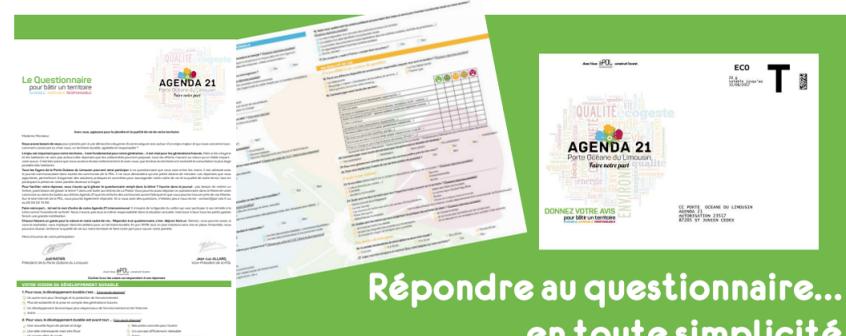
Rendez-vous estivaux incontournables du territoire de la POL, les marchés festifs sont des moments aussi gourmands que conviviaux. C'est ainsi que cette année, deux nouvelles communes participent à la manifestation pour offrir aux habitants du territoire comme aux touristes, une variété encore plus importante de produits régionaux de qualité.

Les marchés festifs de la POL sont autant d'occasions de passer un moment chaleureux en plus de déguster les bons produits des environs. Car si la possibilité de composer son repas et de manger sur place séduit, les animations participent également au succès de l'événement. En effet, pour chaque marché, une animation

musicale ou une projection de film vous sera au moins proposée. Dans certaines communes, le marché s'intègre à une journée entière de fête, comme ce fut le cas l'an dernier à Saint-Brice-sur-Vienne. Christian Dexet, qui s'occupe de toute la logistique de ces manifestations, s'en souvient : « A Saint-Brice, le marché était organisé le jour du grand vide-greniers et du feu d'artifice. Il y avait de la musique, des manèges pour les enfants et la fête s'est prolongée jusqu'à 4h du matin ! » Raymond Vouzelaud, Vice-Président de la POL en charge du tourisme, précise : « On veut faire que ces marchés soient autant de moments de convivialité, une chose qui manque beaucoup dans notre société ».

Rendez-vous pour goûter les plaisirs des Marchés Festifs

- Les Salles-Lavauguyon, vendredi 23 juin, dans la cour du Prieuré
 - Videix, samedi 15 juillet, à la plage de La Chassagne
 - Javerdat, samedi 29 juillet, au champ de foire
 - St-Brice/Vienne, samedi 5 août, à Chambéry
 - St-Victurnien, vendredi 11 août, au moulin du bord de Vienne
 - St-Martin-de-Jussac, samedi 19 août, place de la Mairie
 - Chéronnac, vendredi 25 août, au centre bourg
- *Retrouvez le programme complet dans vos Mairies et sur : porteoceane-dulimousin.fr



Répondre au questionnaire... en toute simplicité

- avec la lettre T : insérez le questionnaire qui est dans votre journal communautaire dans l'enveloppe T qui est jointe. Pas besoin de l'affranchir, juste de la déposer dans une boîte aux lettres de La Poste

- dans les boîtes aux lettres Agenda 21, près de vos mairies : facilement repérable, ces boîtes aux lettres sont faites tout en matériels récupérés. Des écoles du territoire, les centres de loisirs, le Conseil Municipal d'Enfants de Saint-Junien, le Conseil Municipal des Jeunes de Saint-Victurnien ont fabriqué ces boîtes aux lettres.

- sur le site internet de la POL : le questionnaire est en ligne sur le site internet porteoceane-dulimousin.fr

Sortir sur le territoire ... quelques idées

Chaillac sur Vienne

18 Août : **Marché semi-nocture**
(place Frédéric Mistral)

Cheronnac

25 Juin : **Repas de chasse**
(Terrain Communal à partir de 12h)

Javerdat

6 Août : **Concours de pétanque**

Les Salles Lavauguyon

25 Juin : **Rando-moto et side cars de collection** (air de camping-car à 10h)

Oradour sur Glane

27 Août : **Vide-grenier**
(salle Robert Lapuelle)

Rochechouart

2 Juillet : **Vide-grenier**
Festival des Collectionneurs
(Abords de la Maison du Temps Libre)

Saillat sur Vienne

8 Juillet : **Les Joutes Saillataises**
(Stade Jean Abello)

Saint-Brice-sur-Vienne

5 Août : **Vide-grenier Feu d'artifice**
(site de Chambery)

Saint-Junien

4 au 13 Août : **Cuivres en fête**

Saint-Martin de Jussac

17 Juin : **Choral Why Not**
(salle des fêtes)

Saint-Victorien

24 Juin : **Feu de la Saint-Jean et Spectacle de rue** (Bord de Vienne)

Vayres

19 et 20 Août : **Fête de la Batteuse**

Videix

15 Juillet : **Animation musicale, restauration sur place, cinéma en pleine air**
(plage de La Chassagne à partir de 18h)

Les 15 et 18 Aout, le Tour du Limousin fera le Tour de la POL

Le 15 Aout, le tour passera à Videix, aux Salles Lavauguyon, Cheronnac, à Vayres. L'arrivée sera à Rochechouart.

Le 18 Aout, le tour partira de Saint-Junien pour rejoindre les communes de Chaillac sur Vienne, Saillat, Rochechouart, Saint Martin, Saint-Brice, Saint-Victorien, Oradour-sur-Glane, Javerdat.

Retrouvez l'agenda complet pour toutes les communes sur porteoceane-dulimousin.fr
OU SUR
le profil facebook de la POL

Vous êtes une association du territoire
Vous avez un évènement à mettre en valeur
Ecrivez-nous : contact@pol-cdc.fr

Les rendez-vous à ne pas manquer cet été

Riches d'idées et de bonnes volontés, la Porte Océane du Limousin est une terre de loisirs, de culture et de fêtes. Pour preuve, voici une liste non exhaustive des rendez-vous d'été à ne pas manquer.

En juillet :

Le Labyrinthe de la voix à Rochechouart

22 juillet au 6 aout



Le Labyrinthe de la voix accueillera le 29 juillet Debout sur le zinc pour fêter sa quinzième édition. Et comme d'habitude, le festival vous fait voyager vers des horizons moins connus et vous propose cette année encore un circuit semé de virages musicaux. « Notre but est de proposer à un public aussi large que possible des concerts qu'il n'a pas l'habitude de voir » explique Josy Pierrefite, Présidente de l'association Agora, organisatrice du festival. Le Labyrinthe de la voix se déroulera du 29 juillet au 7 août et s'ouvrira par une soirée offerte au public le 22 juillet avec Folklopholie, un groupe de musiques traditionnelles québécoises. Il y aura également la soirée « musique sous les étoiles » durant laquelle les membres des associations Pierre de Lune mettront à disposition leurs télescopes pour une observation du ciel en musique !

Vous retrouverez le programme complet sur le site : labyrinthedelavoix.fr

En août :

Les Cheminées du rock à Saillat-sur-Vienne

18 et 19 aout

Voilà 10 ans que les Cheminées de Saillat fument chaque été pour le plus grand plaisir des amateurs de guitares qui grincent et de basses qui tremblent. Alors, pour célébrer cet anniversaire rock, les organisateurs du festival ont concocté une belle marmite de groupes locaux et internationaux, le tout relevé de plusieurs animations.

En plus d'accueillir de sérieuses têtes d'affiche (Les Sheriff, Tagada Jones ou encore Psykup), le festival souhaite « préserver les valeurs d'un festival à taille humaine ». Ainsi, Yoan Darnis, Président de l'association propose avec son équipe des concerts dans des salles de la région (Ferme Saint-Michel à Confolens, Mégisserie à Saint-Junien, CCM John-Lennon à Limoges) : « Ces soirées ont pour but de promouvoir la scène locale de Saillat et de la région. »



Programmation et informations complémentaires : leschemineesdurock.wixsite.com/festival

En septembre :

Champ libre au Site Corot

29 août au 3 septembre

En investissant malicieusement le site Corot, le collectif champ libre a marqué les esprits en septembre 2016. C'est logiquement que l'aventure recommence cette année. Et il faut dire que le pari a été largement remporté compte tenu des très bonnes critiques reçues de la part d'un public venu nombreux. Alors il n'y avait pas de raison pour ne pas recommencer et proposer à nouveau des ateliers d'expression, des déambulations, des expositions, des spectacles jeunes public, des projections... mais aussi des performances. C'est en effet une véritable performance qu'a réalisée le collectif champ libre, en sachant s'approprier avec respect le site Corot, et en réussissant à provoquer beaucoup d'émotion. On a hâte d'être à la deuxième édition de Champ libre.

Programmation et informations complémentaires : festivalchamplibre.com



Légend'air à l'aérodrome de St-Junien

9 et 10 septembre

Chaque année, ce sont des milliers de spectateurs qui se pressent à l'aérodrome Maryse-Bastie pour apprécier un spectacle aérien des plus spectaculaires. Philippe Dardan participe à l'organisation de Légend'air. Il assure que cette année, « nous avons la chance d'avoir des choses qui ne viennent jamais dans les autres meetings aériens ».

On notera par exemple la présence de Daniel Serres, champion de voltige planeur qui effectuera au moins une démonstration. Par ailleurs, une partie du plateau sera totalement consacrée au thème de la Première Guerre mondiale avec des répliques et des modèles de l'époque. Des véhicules de collection, ou encore des motos de courses viendront également s'exposer.

Informations complémentaires : legendairelimousin.blogspot.fr

